

Aménagement rural et maîtrise de l'espace au XX^e siècle par les collectivités paysannes des régions défavorisées, en France et au Québec

Françoise-Eugénie Petit

Volume 35, Number 2, septembre 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/303953ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/303953ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Petit, F.-E. (1981). Aménagement rural et maîtrise de l'espace au XX^e siècle par les collectivités paysannes des régions défavorisées, en France et au Québec. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 35(2), 253–261.
<https://doi.org/10.7202/303953ar>

NOTE DE RECHERCHE

AMÉNAGEMENT RURAL ET MAÎTRISE DE L'ESPACE AU XX^e SIÈCLE PAR LES COLLECTIVITÉS PAYSANNES DES RÉGIONS DÉFAVORISÉES, EN FRANCE ET AU QUÉBEC*

FRANÇOISE-EUGÉNIE PETIT
*Institut National de la
Recherche agronomique
Paris*

Introduction

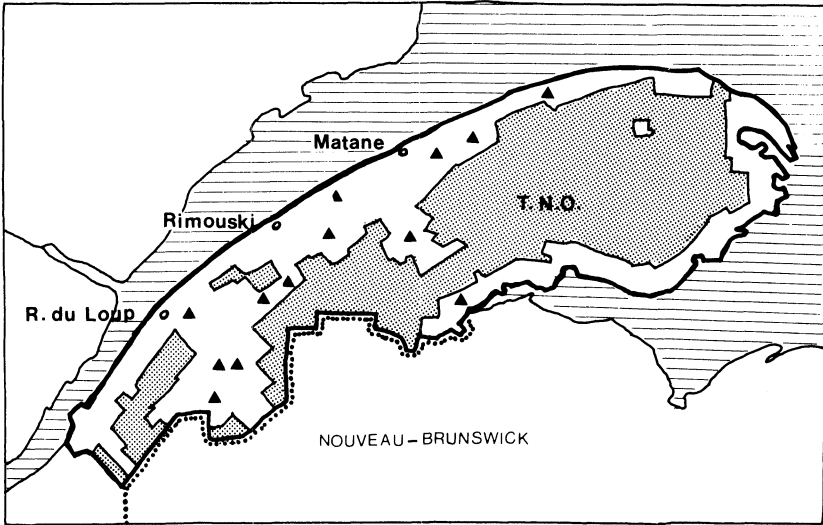
Il s'agit d'un travail en cours sur les mutations opérées par des collectivités paysannes en régions agricoles défavorisées, et plus particulièrement sur les formes originales d'intégration que ces sociétés de type traditionnel ont su inventer face aux menaces de disparition que l'évolution du système économique faisait peser sur elles; ceci dans la deuxième moitié du XX^e siècle, au Québec et en France.

Brièvement, l'origine de cette étude comparative: d'une part, en France, j'ai travaillé (dans le cadre de l'INRA¹) sur la zone des grands Causses, c'est-à-dire les hauts plateaux calcaires du Sud Massif Central; d'autre part, durant la même période, à partir de 1976, j'ai participé à une équipe de recherche en économie rurale (sur l'utilisation des terres agricoles) à l'Université Laval. À cette occasion, j'ai pu découvrir et étudier des réalisations paysannes particulièrement intéressantes en matière de réaménagement de l'espace. L'Université Laval avait d'ailleurs apporté son concours en foresterie et en économie agricole à ces actions qui se développent dans la région du Bas Saint-Laurent. Cette comparaison a fait ressortir des similitudes, des lignes communes, d'autant plus intéressantes que les contextes historiques et économiques des deux continents sont très différenciés et leurs échelles géographiques, sans commune mesure.

* Communication présentée par Françoise-Eugénie Petit (INRA, Paris) au Congrès de l'IHAF, les 10 et 11 octobre 1980. Il s'agit d'un travail qui s'inscrit dans l'enquête d'histoire comparée des sociétés rurales de la France de l'Ouest et du Québec.

¹ Institut National de la Recherche agronomique.

Croquis n° 1 — Est du Québec: principales implantations d'organismes communautaires pour l'aménagement des ressources



- Limites de la région agricole 01 (Bas St Laurent-Gaspésie): ~~~~~
- Municipalités: □
- Territoires non organisés (T.N.O.): ▒
- Siège d'organisations communautaires: ▲

Source: Croquis exécuté d'après la carte des municipalités figurant dans «L'espace rural de l'Est du Québec: Région 01»; OPDQ; 1978 (Collection: les schémas régionaux).

Les expériences de l'Est du Québec

De quelles réalisations s'agit-il au Québec? De la naissance, dans les années 1970, d'une série d'organismes communautaires de gestion des ressources locales, créés par les habitants des paroisses rurales les plus défavorisées du Bas Saint-Laurent. L'espace concerné comprend une soixantaine de municipalités situées au sud de l'estuaire du fleuve, autour de Rimouski, dans la région du lac Témiscouata et de la vallée de la Matapédia, soit une population d'environ 80 000 personnes. Cette vaste zone agro-forestière a été mise en valeur vers la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle: les villages les plus récents ont été défrichés entre les années 1930 et 1940, lors de la dernière vague de colonisation au Québec.

À la fin des années 1960, la plupart de ces installations appelées «paroisses marginales» en raison de leurs grosses difficultés économiques et sociales, furent vouées à la fermeture avec relocalisation de leurs habitants dans des centres urbains; ceci, dans le cadre de mesures de réaménagement de l'espace régional.

En effet, un plan d'aménagement avait été mis en place à cette époque afin de restructurer l'économie de toute la région Est du Québec, qui était en déclin grave. Or, ces zones rurales isolées, à faible productivité, frappées par le chômage et l'émigration, furent considérées comme trop coûteuses en équipements collectifs pour y maintenir une population qui arrivait difficilement à y vivre de ses activités. L'exode rural intense qui s'était déclenché au début des années 1960 avait pour cause, entre autres, la rupture de l'ancienne complémentarité entre une agriculture essentiellement de subsistance et le travail salarié en forêt: la mécanisation rapide des grandes compagnies forestières, accompagnée de la disparition de nombreux petits entrepreneurs locaux, réduisit beaucoup ces emplois salariés. Dès lors, les petites fermes, insuffisantes pour faire vivre leurs occupants à partir de la seule ressource agricole, furent abandonnées massivement. Une fois dissocié de l'activité agricole, le caractère saisonnier du travail forestier devint également une cause de son abandon.

Or, au début des années 1970, la menace concrète de voir leurs villages rayés de la carte (ce qui fut réalisé dans plusieurs endroits) provoqua chez les habitants une prise de conscience très forte de leur volonté de vivre au pays et fit naître un important mouvement populaire: les Opérations Dignité, dont les premiers leaders furent les curés de deux paroisses vouées à une fermeture prochaine. Cette appellation manifestait le refus des solutions d'assistance imposées et le désir de prendre en main leur avenir. En même temps qu'elles luttèrent pour obtenir l'arrêt du programme de relocalisation en ville, ces associations populaires entreprirent — et c'est là leur originalité — de mettre elles-mêmes en valeur toutes les ressources de leur territoire, à commencer par la plus importante, la forêt. Pour s'en donner les moyens concrets, elles firent appel à divers cours de formation des adultes afin de s'initier à l'organisation collective, au travail d'animation, de conduite des réunions, etc... et utilisèrent aussi les services du FRUL (Fonds de Recherches Forestières de l'Université Laval) pour la formation aux techniques de sylviculture et l'établissement d'un plan de gestion de la forêt privée locale. Il s'ensuivit, quelques années plus tard, la création par les habitants d'une série d'organismes de type autogestionnaire à vocation multiple, pour la mise en valeur des ressources locales: groupements forestiers, coopératives de développement

agro-forestier, sociétés d'exploitation des ressources. Dans ce cadre, se développèrent également des activités touristiques gérées par les agriculteurs, des radios locales, de l'artisanat, etc... Citons parmi les résultats acquis en dix ans le ralentissement de l'exode rural dans diverses municipalités, un redressement assez spectaculaire de l'agriculture dans certains endroits et le début d'une véritable gestion de la ressource forestière privée, inconnue jusqu'alors dans la région. Finalement, c'est un renouveau complet de la vie sociale qui s'est déclenché dans bon nombre de ces lieux que l'on disait voués au dépérissement total, de par la logique économique en vigueur; en effet, par ses processus de concentration, celle-ci vide les territoires dits marginaux au profit d'autres espaces.

Les caractéristiques de ces expériences me semblent être de deux ordres:

— d'une part, leurs motivations procèdent d'un système de valeurs très différent de celui du système économique dominant, qu'on retrouve dans les sociétés rurales dites traditionnelles: attachement au territoire, sens de l'autonomie locale et de l'entraide, goût de la démocratie directe;

— d'autre part, pour survivre, ces communautés ont dû inventer des modes d'intégration à l'économie globale, et pour cela lui emprunter des méthodes de travail et des techniques jusqu'alors inconnues de la plupart de ces gens (en majorité des travailleurs manuels agricoles et forestiers), à savoir: techniques de gestion et de comptabilité, techniques de production nouvelles telles que la sylviculture, appel à l'emprunt, à l'aide de l'État, etc...

Mais la réussite même de ces innovations a fait surgir des situations nouvelles où apparaissent parfois des risques de contradictions avec les motivations initiales, en même temps que des fragilités face à l'avenir. Par exemple, ces organisations sont entrées dans un processus de croissance qui les oblige à gérer des budgets de plus en plus importants et à augmenter fortement la part de la gestion administrative dans leurs activités. À cause de leurs limites en personnel, cette évolution aboutit souvent à une surcharge de travail, ce qui, dans certains cas, n'est pas compris par des membres de la base qui n'ont pas l'expérience de ce type de travail et perçoivent ce phénomène comme une bureaucratisation critiquable. Si leur attitude relève d'une ignorance de certaines réalités, elle n'en manifeste pas moins que la gestion collective de ces organisations rencontre aujourd'hui des problèmes nouveaux liés à leur intégration partielle au modèle économique dominant. Les organisations se demandent alors comment, dans ces nouvelles conditions, maintenir le fonctionnement de leur démocratie directe, qui

est à la fois une de leurs exigences de fond et une de leurs plus grandes forces.

Ailleurs, ce sera le succès même d'un renouveau agricole qui, en faisant remonter le prix des terres, créera à terme une situation favorable à la spéculation foncière, obstacle bien connu au développement agricole.

La dépendance vis-à-vis de l'État, par le biais des subventions, est aussi un facteur de fragilité pour l'avenir de ces organisations. Enfin une question commence à se poser: quelle sera la relève? La génération qui vient acceptera-t-elle de fournir la même somme d'efforts bénévoles que ses aînés pour animer toute cette vie communautaire?

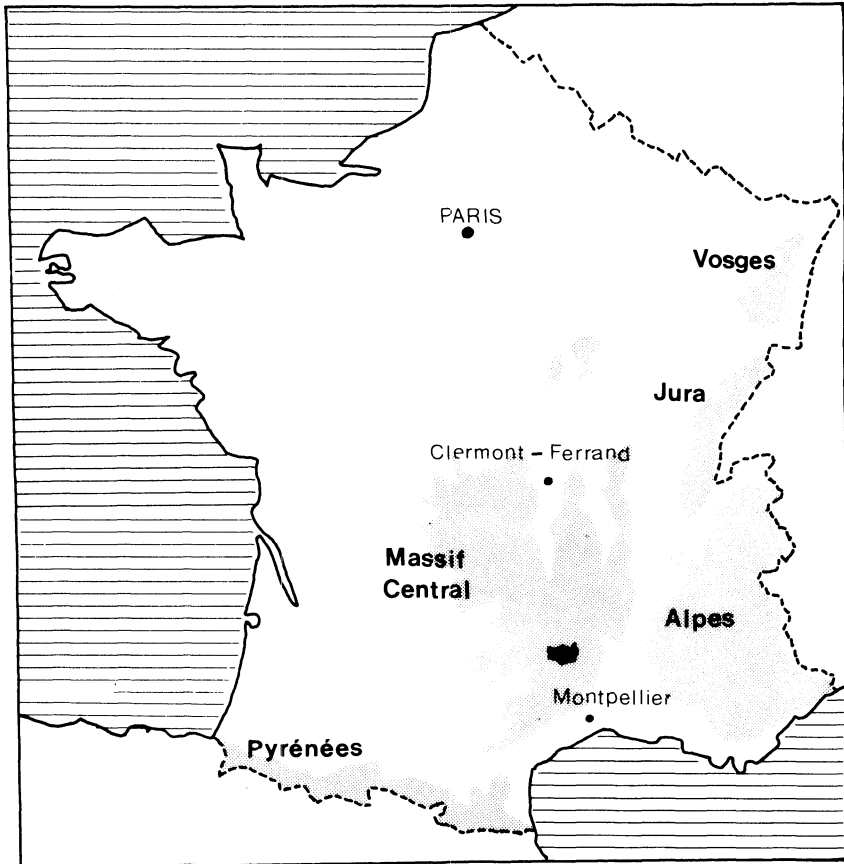
Un exemple d'expérience similaire en zone de montagne française

Dans quelle mesure rencontre-t-on des expériences analogues en France, dans des régions rurales également marginalisées par l'évolution économique globale? Tout d'abord, il faut préciser qu'il n'existe pas à la base de réalisations communautaires de cette ampleur, à l'échelon de toute une vaste région. On rencontre des réalisations plus ponctuelles regroupant, par exemple, une vallée de montagne, un plateau, un groupe de municipalités ou même parfois d'exploitations agricoles, pour une mise en valeur commune d'une ressource ou pour la gestion d'un espace. Il n'est pas possible d'en faire ici une présentation d'ensemble. Je me limiterai donc à présenter un exemple que j'ai eu l'occasion d'étudier de près: la rénovation rurale du Causse Méjan, qui a commencé il y a une dizaine d'années, à l'initiative de ses habitants.

Situé à la bordure sud du Massif Central, le Causse Méjan est un haut plateau calcaire isolé de 33 000 hectares, aux conditions physiques difficiles: climat froid et rude (altitude de 900 à 1 200 m), absence de réseau hydrographique de surface², des terres cultivables rares (un dixième du territoire) et éparpillées, une prédominance des hautes landes, nues ou envahies par des boisements sauvages (les plantations forestières sont rares). Aujourd'hui, la ressource quasi unique est l'élevage extensif du mouton, pour la viande et pour le lait destiné à l'industrie du fromage de Roquefort. Un peu plus de 70 agriculteurs se partagent l'exploitation de ce territoire, qui comporte également bon nombre de terrains communaux. Au début du siècle dernier, ce plateau comptait environ 2 000 à 2 500 habitants. Soumis à un exode rural intense depuis le milieu du XIXe siècle, il n'y en avait plus que 450 en 1975, soit 1,4

² Dans ce type de relief calcaire, les eaux s'infiltrent en profondeur formant tout un réseau hydrographique souterrain pratiquement inaccessible.

Croquis n° 2 — France: situation du plateau du Causse Méjean dans le Massif Central



Légende

- Principaux massifs montagneux
(limite, approximative, à 500 m d'altitude)
- Zone du Causse Méjean

habitant par kilomètre carré, une des plus basses densités de France. Or, c'est aujourd'hui un exemple de renouveau d'une société rurale assez rare dans les zones en voie de désertification.

Cette mutation radicale de la société caussenarde dans la deuxième moitié du XXe siècle s'inscrit toutefois dans un processus d'intégration à l'économie de la société industrielle qui a démarré au milieu du XIXe siècle: la disparition du tissage artisa-

nal, sous les effets de la concurrence industrielle, a privé de ce revenu d'appoint les plus démunis des paysans; en même temps, les offres d'emplois nouveaux dans les plaines du Languedoc (mines, grands vignobles) ont permis l'émigration de ce prolétariat rural. En outre, vers la fin du XIXe siècle, commence le déclin du système agro-pastoral des Causses, à savoir cultures des céréales associées à l'élevage extensif des moutons pour la fumure des terres et la laine essentiellement: en effet, les prix des céréales et de la laine chutent, alors que les coûts de la main-d'oeuvre augmentent. Or, en 1899, s'installe dans la région la première laiterie de Roquefort qui va collecter le lait chez les éleveurs du Causse. Ce nouveau débouché aura un grand succès et provoquera une reconversion rapide du système de production vers l'élevage laitier. Néanmoins, l'émigration des petits et moyens paysans continuera durant tout le XXe siècle, si bien que le dépeuplement atteindra des seuils tels que l'isolement, le vieillissement de la population et la destruction de la vie sociale sembleront irréversibles. Après 1945 vient s'ajouter un retard grave dans les équipements collectifs (routes, téléphones, eau, etc...) qui rend la vie sur ce plateau encore plus ingrate et renforce l'exode. De plus, l'économie agricole stagne: les rendements laitiers des brebis sont bas, les premiers tracteurs n'arriveront guère avant 1957. Cette crise des années 1950 est telle qu'on craint la disparition totale de cette société, et le reboisement massif du territoire comme solution finale.

C'est alors qu'au tout début des années 1960, de jeunes ménages d'agriculteurs, formés à la JAC³ et au CNJA⁴, prennent la décision de rester au pays et de s'installer sur le Causse. Cette décision, à contre-courant du découragement général, a été d'un grand poids dans l'amorce du processus de renouvellement. À la même époque, les pouvoirs publics vont faire un important effort en matière d'équipements collectifs: goudronnage de routes, installation de postes téléphoniques, adduction d'eau, maintien d'écoles à faibles effectifs, installation d'un technicien agricole, etc... Cette décision a été orientée à la fois par l'apparition d'un nouveau dynamisme local et par les caractéristiques de cette zone (grandes surfaces des fermes et faible relief permettant la mécanisation); elle contribuera grandement au maintien de la population et rendra possible une nouvelle vie sociale. Les agriculteurs se mettent à améliorer leurs techniques et forment un Groupement de Vulgarisation agricole. Puis, au début de 1970, se crée pour l'ensemble du plateau l'association culturelle «Le Méjan» qui devient un creuset d'animation sociale, de réflexion et de travail en commun, d'où

³ JAC: Jeunesse Agricole Chrétienne.

⁴ CNJA: Centre National des Jeunes Agriculteurs.

partent des initiatives dans des domaines variés: tourisme à la ferme, activités du 3e âge, sports, formations diverses, etc... L'innovation va bien au-delà des seuls changements au niveau de la production agricole; c'est la reconstruction sur des bases nouvelles de toute une vie locale qui avait été profondément déstructurée par le vide démographique et l'absence de raison d'espérer dans l'avenir.

Comme pour les organismes québécois étudiés précédemment, je citerai quelques-uns des problèmes qui se posent actuellement quant à l'avenir de cette société:

1) Si les habitants du Causse ont retrouvé une maîtrise collective de leur territoire, il demeure quand même des incertitudes quant à l'avenir foncier: en effet, il reste encore bon nombre de fermes sans relève; à la cessation d'activité des exploitants, que deviendront ces terres?

L'augmentation de la valeur marchande des terres du Causse (particulièrement basse lors de la crise locale des années 1950) est un fait positif qui constitue en même temps un obstacle à l'installation de jeunes agriculteurs, qu'il s'agisse d'achats de terres ou d'héritages; en effet des cohéritiers, installés en ville et conscients de cette nouvelle valeur des patrimoines, pourront exiger des soultes élevées⁵.

2) La dépendance financière, ici, n'existe pas tant vis-à-vis de l'État que des marchés du lait et de la viande: si par hasard l'industrie de Roquefort décidait un jour d'arrêter la collecte du lait sur le Causse, ce serait la ruine pour tous les éleveurs qui ont dû s'endetter à vie afin de s'équiper en salles de traite et en bergeries modernes. Pour les producteurs de viande d'agneau, il existe un autre risque: la chute des prix du mouton avec l'entrée prochaine dans le Marché Commun des pays méditerranéens, grands producteurs de cette viande. Ici aussi, tout n'est donc pas gagné d'avance et l'on est bien conscient d'être à une nouvelle étape du dynamisme communautaire mis en route dix ans auparavant.

Rapprochement de ces deux types d'expériences

Le facteur de réussite commun à ces exemples québécois et français me semble résider la grande capacité d'innovation de ces sociétés rurales marginalisées par l'évolution socio-économique globale et considérées comme «en retard» et sans avenir; capacité inattendue, qui s'est révélée sous l'effet d'un choc,

⁵ De par la loi sur les successions, un agriculteur qui reprend la totalité du bien familial doit dédommager ses co-héritiers de leurs parts en leur versant des soultes.

d'une menace réelle de disparition. À la base de ces dynamismes, on relève des traits culturels communs — enracinement dans le terroir, sens du travail collectif, de l'entraide, de la démocratie directe — et aussi un même facteur religieux qui se manifeste à travers le rôle d'animation des curés de campagne au Québec et des militants de l'action catholique rurale en France. Or, le maintien des caractères propres à ces collectivités rurales tient en bonne partie à leur situation de mise en marge dans l'évolution générale. On voit donc ici les conditions historiques du déclin d'une société rurale contribuer en même temps à générer les éléments de son renouveau.

Inversement, les difficultés nouvelles que connaissent aujourd'hui les organismes mis en place par ces collectivités découlent des conditions mêmes de leur succès, à savoir une intégration plus étroite à l'économie marchande: dépendance financière, vis-à-vis du crédit ou de l'État, incertitude de certains débouchés, lourdeur accrue des tâches de gestion, revalorisation du prix des terres dont les conséquences sont à double tranchant. Cette ambiguïté, inhérente au processus même d'intégration, ne me semble pas pour autant constituer une impasse ou un facteur d'échec inéluctable à terme. En effet, d'ores et déjà, les gens se sont attaqués à ces nouveaux problèmes avec la ténacité et la capacité d'innover dont ils ont fait preuve depuis dix ans; sur ce point, je crois donc qu'on peut leur faire confiance, malgré toutes les incertitudes de l'avenir économique.